

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 04/02/2022 :

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 4 février 2022. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

- **Situation COVID-19 à la DDFiP 77 :**

Au 3 février 2022, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 18 cas COVID confirmés et 6 cas contacts.

La Direction nous indique qu'elle n'a détecté aucun « cluster » à la DDFiP 77.

- **Consignes sanitaires :**

Depuis le 2 février 2022, le recours au télétravail exceptionnel n'est plus autorisé, les agent·es qui souhaitent faire évoluer leur protocole télétravail peuvent en faire la demande à leur chef·fe de service. À ce stade aucun allègement des gestes barrière n'est prévu, le port du masque reste obligatoire (sauf dans les bureaux individuels), les réunions doivent se tenir de préférence en audioconférence ou en visioconférence, les moments de convivialité restent interdits...

Solidaires Finances Publiques 77 a relevé une incohérence dans le protocole. En effet, pour la formation professionnelle, il n'y a plus de jauges alors que les instances paritaires se déroulent en audioconférence.

Comment est-il possible par exemple de réunir 25 stagiaires dans une salle à l'ENFiP plusieurs jours de suite alors qu'il est interdit de réunir parité administrative et OS pour une réunion sur une demi-journée voir une journée maximum ?

La Direction nous a répondu qu'elle ne faisait qu'appliquer les consignes du Secrétariat Général et que la tenue des instances en audioconférence ne dégradait en rien la qualité de l'instance. Elle a ajouté que le présentiel pour la formation professionnelle présentait un intérêt pédagogique dont les instances paritaires n'avaient pas besoin.

Pour **Solidaires Finances Publiques 77**, la tenue des instances paritaires en audioconférence dégrade fortement la qualité du dialogue social dans notre direction. De plus, nous ne comprenons pas comment après 2 ans de crise sanitaire alors que certaines directions tiennent leurs instances en visioconférence, la DDFiP 77 soit restée figée sur les audioconférences.

- **Masques FFP2 :**

Lors de l'audioconférence du 21 janvier, la Direction nous annonçait que des masques FFP2 avaient été déployés dans les services pour les agent·es nomades ou en contact avec le public (vérificateurs, gardiens, agent·es techniques, huissiers, géomètres, CDL ...). La Direction nous avait indiqué que les agent·es de l'accueil qui le souhaitent, auraient la possibilité d'utiliser également ces masques FFP2. Lors du groupe de travail du CHSCT du 31 janvier, la Direction nous a indiqué que les masques FFP2 ne pourraient être utilisés pour l'accueil seulement s'il n'y avait pas de protection en plexiglas. **Solidaires Finances Publiques 77** est donc revenu sur ce sujet afin de connaître la position claire de la Direction. La Direction nous a donc indiqué qu'elle autorisait les agent·es d'accueil à utiliser des masques FFP2 s'il·elles le souhaitent, même en présence de plexiglas.

La Direction nous a indiqué que la Préfecture fournissait de moins en moins de masques jetables au profit de masques lavables et réutilisables. **Solidaires Finances Publiques 77** a donc demandé si la Direction avait suffisamment de stock de masques jetables pour les fournir aux collègues fragiles qui doivent disposer de ce type de masque. La Direction nous a répondu qu'elle avait du stock mais qu'il était possible que les collègues fragiles soient dotés de masques jetables à lanières, avant d'ajouter que les collègues immunodéprimés pouvaient s'il·elles le souhaitent se faire connaître auprès du service RH afin d'obtenir des masques FFP2.

- **Situation à l'ENFiP Noisiel :**

Lors de la dernière audioconférence la Direction nous avait indiqué qu'elle prendrait contact avec

l'ENFiP concernant la question de **Solidaires Finances Publiques 77** sur la dotation de masques FFP2 pour les stagiaires.

La Direction de l'ENFiP a répondu au Président du CHSCT qu'il n'était pas prévu de doter les stagiaires de masques FFP2 sauf pour les stagiaires fragiles.

Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé que ce n'était pas ce qui avait été convenu avec le Directeur Général lors de la visioconférence du 17 janvier. En effet, lors de celle-ci, **Solidaires Finances Publiques** a demandé et obtenu à ce que les établissements ENFiP de formation rentrent dans le périmètre des destinataires de masques FFP2 (stagiaires et des formateurs).

Il a même été préconisé de procéder directement aux achats pour réduire fortement le délai de livraison afin de les avoir à disposition sous 10 jours.

La Direction nous dit ne pas avoir connaissance de cette information, nous l'avons alors invité à se rapprocher de la Direction Générale

- **Garde d'enfant et télétravail :**

La Direction nous a dit qu'au bout de 2 ans de crise sanitaire nous étions enfin au point et qu'il n'y avait plus de problème pour la mise en place d'ASA 30 pour les collègues qui devaient garder leurs enfants en cas de COVID, de cas contact ou de fermeture de classe.

Solidaires Finances Publiques 77 invite les agent·es à nous contacter si cela n'était pas le cas dans leur service.

- **Fonds d'amélioration du cadre de vie au travail :**

La Direction nous a fait un point sur les remontées des agent·es en vue du groupe de travail (GT) du 17 février 2022 concernant le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail.

Nous rappelons qu'une enveloppe de 147 000 € est réservée à notre Direction afin de mettre en œuvre les propositions des agent·es.

Quelques chiffres : 262 agent·es ont fait 772 propositions.

Pour la Direction, 1/3 des propositions sont non-éligibles, 53 % propositions le sont et 14 % sont entre les deux. Elle indique qu'il resterait 233 propositions à examiner.

Nous vous rappelons que sur ce sujet ce seront les OS qui procéderont au vote lors d'un CTL spécial et que les projets seront adoptés s'il y a un vote majoritaire des OS.

Comme nous l'avions indiqué lors de notre tournée de HMI de décembre 2021, la volonté de **Solidaires Finances Publiques** était de travailler en intersyndicale sur le sujet afin de satisfaire au maximum les propositions des agent·es. Ainsi après accord, nous fonctionnerons à 3 organisations syndicales : **Solidaires Finances Publiques 77**, **CGT Finances Publiques 77** et **CFDT Finances Publiques**.

C'est dans ce cadre, que nous avons demandé à la Direction des droits syndicaux afin de préparer au mieux le GT et de revoir en intersyndicale l'ensemble des 772 propositions, de définir une stratégie commune pour mener à bien ce projet dans le cadre unitaire. Non, sans mal, après quelques argumentations, et notamment parce qu'il s'agit d'une demande de notre intersyndicale, la Direction nous a octroyé une journée complète de préparation contrairement à la demi-journée initiale prévue réglementairement.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancée des travaux à l'issue du groupe de travail.

**Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition
si vous avez des questions ou difficultés.**

Contacts :

@ : solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : **Lauren GABORIT : 06.14.26.81.75 - Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24**

Retrouvez-nous également :

Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/>